

## Commune de la Ville de Genève

## Service de surveillance des communes

Service de surveillance des communes Rue des Gazomètres 7 Case postale 36 1211 Genève 8

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 24 novembre 2010

Présents: Mme Ariane ARLOTTI (AGT), M. Jacques BAUD (HP), M. Thomas BOYER (R), M. Bayram BOZKURT (Ve), Mme Isabelle BRUNIER (S), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (R), Mme Anne CARRON-CESCATO (DC), M. Sylvain CLAVEL (UDC), M. Roland CROT (UDC), Mme Linda de COULON (L), M. Yves de MATTEIS (Ve), M. Guy DOSSAN (R), M. Christophe DUNNER (Ve), Mme Hélène ECUYER (AGT), M. Jacques FINET (DC), M. Endri GEGA (S), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), Mme Sandra GOLAY (DC), M. Jacques HÄMMERLI (UDC), Mme Claudia HEBERLEIN SIMONETT (Ve), M. Julius KUBIK (UDC), Mme Véronique LATELLA (R), M. Jean-Charles LATHION (DC), Mme Silvia MACHADO (S), Mme Charlotte MEIERHOFER (AGT), M. Roger MICHEL (S), Mme Anne MORATTI JUNG (Ve), Mme Christiane OLIVIER (S), Mme Véronique PARIS (S), M. Robert PATTARONI (DC), Mme Frédérique PERLER-ISAAZ (Ve), Mme Patricia RICHARD (R), M. Pascal RUBELI (UDC), M. Pierre RUMO (AGT), M. Fabien SARTORETTI (Ve), M. Gilbert SCHREYER (UDC), M. Armand SCHWEINGRUBER (L), Mme Andrienne SOUTTER (S), Mme Marie-France SPIELMANN (AGT), M. Olivier TAUXE (UDC), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), Mme Nicole VALIQUER GRECUCCIO (S), M. Salvatore VITANZA (R), M. Christian ZAUGG (AGT).

- 1) Biffer ce qui ne convient pas
- Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas
- L'affichage doit intervenir à partir du 6<sup>e</sup> et au plus tard du 8<sup>e</sup> jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).
- 4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à communes.administration@etat.ge.ch

Date:

25 novembre 2010

Le Conseil municipal, réuni en séance 1) ordinaire extraordinaire 2)

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le: 2 décembre 2010

## Objet: PR-716

Désaffectation d'une partie des parcelles dp 4602B et dp 4606B, section Petit-Saconnex, sises avenue de France.

Réunion des parcelles dp 4602B et dp 4606B et des parcelles 2129 et 5191, pour former la nouvelle parcelle 5366, propriété de la Ville de Genève.

Extension du droit de superficie distinct et permanent N° 5369, section Petit-Saconnex, octroyé à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, sur les parcelles dp 4602B et dp 4606B désaffectées, pour la construction d'un parking souterrain et la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la Ville de Genève sur une partie de la parcelle 5366.

Signature/s: Frédérique Perler-Isaaz, présidente

Christiane Olivier, secrétaire